



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouakchott, le 16 mars 2021

LA FRANCE SOUTIENT LA MAURITANIE DANS SES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Ce mardi 16 mars, la République Islamique de Mauritanie et l'Agence Française de Développement ont signé une convention de financement de 5 millions d'euros visant à appuyer les actions de réduction de la pauvreté et de vulnérabilité à travers la consolidation des programmes nationaux de filets sociaux.

Cette signature s'est déroulée en présence du Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, M. Ousmane Mamoudou Kane, du Délégué Général à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion « Taazour » M. Mohamed Mahmoud Bouassriya, de l'Ambassadeur de France, M. Robert Moulié, et de la Directrice de l'AFD, Mme Bénédicte Brusset.

L'AFD apporte cet appui au Gouvernement mauritanien afin de soutenir les actions mises en œuvre par la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) qui vient en aide aux populations les plus pauvres, dont les conditions de vie ont notamment été dégradées par la crise sanitaire.

Ce financement est le second volet d'une subvention totale de 10 millions d'euros octroyée par l'AFD pour soutenir le Gouvernement mauritanien dans sa stratégie destinée à renforcer son dispositif de filets sociaux au profit des plus vulnérables. Cette seconde convention permettra ainsi de :

- **renforcer le dispositif de réponses d'urgence aux chocs climatiques ; et**
- **doter la Mauritanie d'un dispositif de protection sociale adaptative** capable de s'adapter face aux crises.

Venant compléter le financement de la Banque mondiale du Projet d'Appui aux Filets Sociaux entré dans sa deuxième phase (PASyFiS II), ce volet structurant s'inscrit dans une démarche de partenariat entre l'Etat mauritanien et les membres de l'Alliance Sahel.

Ce volet structurant fait suite à une première contribution de l'AFD d'un montant de 5 millions d'euros pour la mise en place de la deuxième opération de transferts monétaires d'urgence. **Cette opération, déployée par la Délégation Générale Taazour en janvier dernier, a permis d'apporter un soutien financier de 2.250 MRU à près de 210.000 ménages sur l'intégralité du territoire.**

Contact presse

Ambassade de France en Mauritanie

ambafrance.nouakchott-amba@diplomatie.gouv.fr



Portraits de quatre bénéficiaires de l'opération de transferts monétaires d'urgence. De gauche à droite : Sarata, veuve mère au foyer, de Dar Salam dans le Brakna ; Maguatte, pêcheur de Keur Macène ; Aminetou, mère au foyer de Kiffa ; Coumba, en situation de handicap moteur, de Tékane dans le Trarza. Crédit photo : Mamoudou Kane / AFD

Résultats attendus

200 000 ménages enregistrés au sein du Registre social, dont 7 500 ménages de personnes réfugiées, permettant de faciliter l'accès aux programmes de transferts monétaires.

75 000 ménages bénéficieront d'une meilleure protection sociale au cours du projet, soit environ **525 000 personnes protégées contre les risques de la vie et les chocs externes.**



Les transferts monétaires, un moyen d'action concret de protection contre les risques et chocs externes. En Mauritanie, deux programmes institutionnels sont mis en œuvre par l'Etat mauritanien et soutenus par ses partenaires : Tekavoul et El Maouna.. Crédit photo : Mamoudou Kane / AFD

A propos de l'Agence française de développement :

Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance...: nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets dans les Outre-mer et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Contact presse

Ambassade de France en Mauritanie

ambafrance.nouakchott-amba@diplomatie.gouv.fr